

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce atteste que le :

LABORATOIRE MEASUREMENT CONTROL CENTER

« MCC »

Sis 269, zone industrielle sud-ouest, 2^{ème} et 3^{ème} étages, Mohammedia

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/IEC 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'étalonnage définies dans sa portée d'accréditation AL 34.02/2013 annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au 23 mars 2030.

Rabat, le 24 mars 2025

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Le Directeur Général du Commerce
Signé : Abdelouahed RAHAL